



Compte rendu du Comité des Financeurs du CTMA Sources en action 6 novembre 2020 – Visioconférence

Ordre du jour :

Préparation du COTECH du 12/11/2020

Liste des présents et excusés : Annexe 1

Le programme « Sources en action » est financé par :



L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Restitution des principaux échanges :

1. Ordre du jour du COTECH prévu le 12/11/2020

- Bilan de mi-parcours des phases 1 à 3
- État d'avancement P4 – Préparation / ajustement P5
- Présentation du calendrier de renouvellement du contrat
- Point d'information sur les journées d'échanges
- Point divers (communication, suggestions...) et cas du plan de Saint-Dizier-Leyrenne en assistance à maîtrise d'ouvrage de la CC Creuse Sud-Ouest

2. Bilan de mi-parcours des phases 1 à 3 (diapo 5 à 11)

Les phases 1 et 2 ont un taux de réalisation élevé (respectivement 82 % et 86 %).

En phase 3, le taux de réalisation est plus faible (56%) en raison d'une part d'un faible niveau d'information des actions réalisées en 2019 et d'autre part car de nombreuses actions n'ont pas encore démarré (notamment en continuité écologique et restauration des cours d'eau).

Le taux de réalisation à mi-parcours (cumul des phases 1 à 3) est correct (75%). Il respecte les règles des nouveaux contrats (à savoir : au moins 60 % de réalisation). De plus, ce taux sera amélioré par la mise à jour des réalisations de la Phase 3.

De même, le taux 80/20 de masses d'eau prioritaires / masses d'eau non prioritaires est globalement respecté. Actuellement, ce taux se base sur l'état des lieux de 2015, il sera basé sur celui de 2019 pour le prochain contrat.

Les actions sont réparties de façon homogène sur le territoire d'action.

123 indicateurs permettent l'évaluation du contrat.

- La liste est fournie en annexe 2.

Modifications à faire sur les cartes du diaporama :

- *Diapo n°10: Mettre les actions linéaires et ponctuelles de la même phase avec une même couleur;*
- *Diapo n°11 : Ajouter la mise à jour de l'état des masses d'eau pour une lecture croisée.*

3. État d'avancement de la phase 4 et préparation de la phase 5 (diapo 12 à 14)

En phase 4 le retard s'est accentué par les reports de la phase 3 et la crise sanitaire. Il est nécessaire d'avoir un discours commun entre les financeurs et les coordonnateurs. L'objectif n'est pas d'avoir des reports jusqu'en 2024 qui se superposeraient avec le prochain contrat. Le comité des financeurs est favorable à une phase 5 plus réduite, afin de repartir sur de bonnes bases pour le prochain contrat.

- A été convenu que :
 - Les Maîtres d'Ouvrage doivent faire parvenir leur bilan de la phase 3 d'ici le 1^{er} décembre 2020 ;
 - Les Maîtres d'Ouvrage doivent faire parvenir leur bilan de la phase 4 et les prévisions de la phase 5 d'ici le 18 décembre ;
 - Les actions entamées doivent être poursuivies ;

Le programme « Sources en action » est financé par :



L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

- Les dernières demandes de subvention devront majoritairement avoir lieu avant juin 2021, quelques possibilités jusqu'à octobre 2021 pour des dossiers complets
 - La majorité des travaux doivent être terminés pour mi-2022 et à la marge d'ici fin 2022 (afin de pouvoir dresser le bilan du contrat n°2).
- Ces éléments seront présentés lors du COTECH (ajout d'une frise chronologique sur la présentation). *Le diaporama mis à jour devra être envoyé le mardi au comité des financeurs.*
 - La date du prochain COPIL devra être fixée lors du COTECH.

4. Présentation du calendrier de renouvellement du contrat (diapo 15)

Lors du comité des financeurs du mois de juin 2020, il a été décidé que le prochain contrat devait commencer en janvier 2024 afin de commencer le contrat en début d'année et avoir le temps de faire le bilan et la reprogrammation (impliquant la faisabilité de réaliser la mise à niveau des enjeux territoriaux suite à la mise à jour des diagnostics, la définition d'une stratégie globale, la préparation des DIG,

Il est nécessaire de bien construire la période d'élaboration du contrat n°3. En effet, des subventions hors contrats, dite période d'élaboration, seront nécessaires afin de préparer le prochain contrat (études, diagnostics...).

Les partenaires financiers souhaitent conserver les valeurs de Sources en action, c'est-à-dire un contrat ambitieux et innovant.

5. Plan d'eau de Saint-Dizier-Leyrenne

Ce projet était initialement prévu au 1^{er} contrat (1,5 millions d'euros prévus pour cette action sur un total de 7.5 millions d'€) sans réalisation effective. L'opération n'avait pas été reconduite en 2017 dans le contrat actuel. La commune souhaite relancer ce projet, qui pour être éligible aux financements régionaux, doit intégrer Sources en action. La faisabilité d'une intégration par voie d'avenant est déconseillée (difficultés administratives d'ordre contractuel, calendrier de réalisation étendu sur 3 ans et largement au-delà de l'achèvement de Sources en action 2... La proposition d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage par la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, conseillée dès la fin 2019, est privilégiée. Ce scénario est prévu contractuellement pour plusieurs maîtres d'ouvrage signataires (CC Creuse Sud-Ouest, PETR Monts et Barrages, PNR ML).

Les budgets continuité écologique contractualisés en maîtrise d'ouvrage ou publique sous AMO d'un signataire de Sources en action sont globalement peu consommés (de l'ordre de 40%). Les volumes budgétaires non consommés sur cette thématique pour les Phase 3, 4 et 5 doivent être précisés par les mises à jour sollicités aux maîtres d'ouvrage les 1^{er} et 18 décembre prochain. La faisabilité financière de l'opération d'aménagement du plan d'eau de Saint-Dizier-Leyrenne en dépend.

Le Conseil Départemental a déjà reçu la demande de subvention, mais le dossier n'est pas complet. Il n'interviendra qu'à partir de la deuxième année de travaux (la première année étant réservée à la vidange). Un dossier de demande d'aide auprès de l'Etat (DETR) a également été déposé, ce suite à l'autorisation administrative « Renouvellement d'autorisation d'exploitation de PVT » délivrée par la DDT de la Creuse en date du 1^{er} juin 2018 (sous réserve de réaliser les travaux sous 3 ans (soit au 1^{er} juin 2021).

Le programme « Sources en action » est financé par :



L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

6. Appel à projet de la Région pour le rétablissement de la continuité écologique

Plus d'informations seront disponibles prochainement :

- L'appel à projet a été co-construit avec les deux Agences de l'Eau.
- Seront éligibles les études techniques et les travaux.
- Deux vagues de dépôt : fin mars et fin juin 2021.
- Taux de financement : 80 % pour l'équipement et 100 % pour l'effacement.
- 4 millions d'euros en plus du budget classique.

Le programme « Sources en action » est financé par :



L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Annexe 1

Liste des personnes présentes :

- BERTHELOT Vincent : EPTB Vienne
- FUENTES Yohann : Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- GAUBERT Camille : PNR Millevaches en Limousin
- GOUIFFES Patrick : Agence de l'eau Loire Bretagne
- LORIOT Stéphane : EPTB Vienne
- LUTRAT Flavien : Conseil Départemental de la Creuse
- RODIER Guillaume : PNR Millevaches en Limousin
- THURET Hélène : EPTB Vienne
- VEYSSIERE Karine : Conseil Départemental de la Corrèze

Personne excusée :

- ANDRE Samuel : Agence de l'eau Loire Bretagne

Annexe 2 : Les indicateurs du contrat

Thème prévisionnel	Action réalisée	Nom indicateur	
Animation et coordination du programme	Animation (autres)	1	Nombre de jours
	Animation du volet agricole	2	Nombre de jours
		3	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
	Animation et suivi des actions forestières	4	Nombre de chantiers encadrés
		5	Nombre de jours
		6	Nombre de propriétaires accompagnés
	Animation et suivi des travaux cours d'eau	7	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
		8	Nombre de jours
	Animation pour la gestion zones humides	9	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
		10	Ha contractualisés dans le RGCZH
		11	Ha de ZH en maîtrise d'usage ou foncière
		12	Ha pâturés dans les sites gérés
		13	Nombre de gestionnaires adhérents au RGCZH
		14	Nombre de gestionnaires de zones humides rencontrés
		15	Nombre de jours
	16	Nombre de visites conseils du RGCZH	
	17	Nombre d'exploitants partenaires sur les sites gérés	
	Coordination du programme	18	Nombre de jours
Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	Accompagnement collectif	19	Nombre d'agriculteurs accompagnés
		20	Nombre de jours
		21	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
		22	Nombre d'évènements, animations, formations organisées
	Accompagnement individuel	23	Nombre d'agriculteurs accompagnés
		24	Nombre de jours
		25	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
	Diagnostic Individuel d'Exploitation	26	Nombre d'évènements, animations, formations organisées
27		Nombre d'agriculteurs accompagnés	
Etudes complémentaires ou préalables à des actions	Autre étude complémentaire ou préalable	28	Nombre de dossiers Mesure 441
		29	Nombre de diagnostics
	Diagnostic et étude d'aide à la décision étangs	30	Nombre de diagnostics
		31	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
	Diagnostic et étude d'aide à la décision ouvrages transversaux	32	Nombre de diagnostics
		33	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
	Diagnostic et étude d'aide à la décision petits ouvrages hydrauliques	34	Nombre de diagnostics
		35	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
	Etude de maîtrise d'œuvre (définition et suivi des travaux)	36	Nombre de diagnostics
		37	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
	Plan de gestion des zones humides	38	Nombre d'ouvrages suivis
39		Nombre de plans de gestion	

Thème prévisionnel	Action réalisée	Nom indicateur	
Etudes complémentaires ou préalables à des actions (suite)	Suppression d'ouvrages transversaux (petit ouvrage)	40	ml de hauteur de chute supprimée
		41	Nombre d'affluents reconnectés depuis l'aval
		42	Nombre de diagnostics
		43	Nombre de propriétaires, exploitants contactés, sensibilisés, informés
		44	Nombre d'ouvrages supprimés
Gestion et préservation des zones humides	Acquisition foncière	45	Ha
	Autre action de gestion des zones humides	46	Ha
	Travaux de gestion (entretien) des zones humides	47	Ha de bûcheronnage
		48	Ha entretenus
		49	Ha pâturés
		50	ml de clôture fixe
		51	ml de clôture mobile
	Travaux de restauration de zones humides	52	Ha de bûcheronnage
		53	Ha de décapage
		54	Ha de restauration hydrologique (bouchage drain...)
		55	Ha restaurés
		56	ml de clôture fixe
		57	ml de clôture mobile
Information, sensibilisation et communication	Education à l'environnement des scolaires	58	Nombre de classes ou centres de loisirs
		59	Nombre d'enfants concernés
	Information et sensibilisation du public	60	Nombre de participants
		61	Nombre d'évènements, animations, formations organisées
	Mise en place de formations	62	Nombre de participants
		63	Nombre d'évènements, animations, formations organisées
	Mise en place d'outils de communication	64	Nombre de supports de communication produits
		65	Nombre estimatif de personnes touchées
	Organisation de manifestations et évènements	66	Nombre de participants
67		Nombre d'évènements, animations, formations organisées	
Restauration de la continuité écologique	Acquisition foncière (ouvrages)	68	Nombre d'ouvrages acquis
	Aménagement ou gestion d'ouvrages transversaux (grand ouvrage)	69	Dont Nombre d'étangs aménagés
		70	Nombre d'affluents reconnectés depuis l'aval
		71	Nombre d'arasements
		72	Nombre de brèches
		73	Nombre de contournements
		74	Nombre de passes à poissons
	Aménagement ou gestion d'ouvrages transversaux (petit ouvrage)	75	ml de hauteur de chute supprimée
		76	Nombre d'affluents reconnectés depuis l'aval
		77	Nombre de buses remplacées
		78	Nombre de contournements
		79	Nombre de passes à poissons
		80	Nombre de petits aménagements rustiques
81		Nombre d'ouvrages supprimés	
Autres travaux ou aménagements pour restaurer la continuité écologique	82	Nombre d'ouvrages concernés	

Thème prévisionnel	Action réalisée	Nom indicateur		
Restauration de la continuité écologique (suite)	Suppression d'ouvrages transversaux (grand ouvrage)	83	Dont Nombre d'étangs supprimés	
		84	ml de hauteur de chute supprimée	
		85	Nombre d'affluents reconnectés depuis l'aval	
		86	Nombre de brèches	
		87	Nombre de dérasements	
	Suppression d'ouvrages transversaux (petit ouvrage)	88	ml de hauteur de chute supprimée	
		89	Nombre d'affluents reconnectés depuis l'aval	
		90	Nombre d'ouvrages supprimés	
	Restauration et entretien des cours d'eau	Aménagement agricole pour la mise en défens des berges	91	ml de clôture fixe
			92	ml de clôture mobile
93			Nombre d'abreuvoirs installés	
Aménagement agricole pour l'abreuvement du bétail		94	Nombre d'abreuvoirs installés	
Aménagement agricole pour le franchissement de cours d'eau		95	Nombre de Buses	
		96	Nombre de passage à gué	
		97	Nombre de passerelles	
		98	Nombre PEHD	
Autres travaux ou aménagements (dont plantation ripisylve)		99	Ha restaurés	
		100	ml de plantation de ripisylve	
		101	ml restaurés	
		102	Nombre de stations	
Entretien des berges et de la ripisylve		103	ml entretenus	
		104	Ha traités	
Limitation de la propagation des espèces invasives		105	Nombre de stations	
		106	ml restaurés	
Restauration des berges et de la ripisylve et gestion des embâcles	107	Nombre d'embâcles traités (si non linéaire)		
	108	ml restaurés		
Restauration du lit mineur et diversification des écoulements	109	Ha		
	110	Ha OPAFE		
	111	ml de plantation de ripisylve		
Suivis scientifiques	Autre suivi milieux aquatiques	112	Nombre de stations	
	Suivi biologique (piscicole, macro-invertébrés, diatomées, etc.)	113	Nombre de stations	
		114	Nombre de stations (IBGN-IBD-autres)	
		115	Nombre de stations piscicoles	
	Suivi de qualité physico-chimique de l'eau	116	Nombre de stations	
	Suivi d'espèces inféodées aux milieux aquatiques	117	ml prospectés	
		118	Nombre de stations	
	Suivi hydromorphologique	119	Nombre de stations	
	Suivi zones humides	120	Nombre de stations	
		121	Nombre de stations suivis faune	
122		Nombre de stations suivis flore		
123		Nombre de stations suivis hydro		